

PARCOURS DE FORMATION

VALABLE POUR LA FILIÈRE TRADITIONNELLE, CONDUITE ACCOMPAGNÉE ET SUPERVISÉE; SUR BOÎTE MANUELLE OU AUTOMATIQUE

Vous allez apprendre à manipuler une automobile à Boîte à Vitesse Manuelle (20h de pratique minimum) ou Boîte à Vitesse Automatique : 13h de pratique minimum) afin de pouvoir circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.



PARCOURS THÉORIQUE

Vous abordez, en séance collective ou individuelle :

✓ **Les thèmes du programme de code** : Législation ; Conducteur ; La route ; autres usagers ; le véhicule ; être écocitoyen ; premiers secours et participez aux séances d'entraînement.

Les grands thèmes de la sécurité routière : alcool et stupéfiant ; vitesse ; assurances [...]

✓ Les séances ont lieu dans les locaux de l'école de conduite. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement, site internet (ect81.fr) ou compte Facebook (@ect81).

✓ Les cours sont dispensés en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'examen du code se déroule dans un centre d'examen agréé. (35 bonnes réponses sur 40 pour valider l'épreuve). En choisissant l'une de nos formations théoriques, vous bénéficiez d'une présentation dans un centre d'examen SGS CODE.

PARCOURS PRATIQUE



La phase pratique peut débuter pendant la phase théorique.

Durant la phase pratique, vous aborderez les 4 compétences du programme REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenneté et vous serez amené à circuler :

- **en ville**
- **en rase campagne**
- **sur autoroute**
- **la nuit et intempéries (si le cas se présente)**

Vous serez amené à participer à un voyage école, Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. De l'écoute pédagogique vous sera proposée. Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.



NOTRE ÉQUIPE EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS



Albi - Marsillac - Gaillac



ect_81

Conditions de passage des épreuves théorique et pratique

Avec l'école de conduite Tarnaise

Épreuve de l'examen du code :

- o Si vous avez choisi la formation code en ligne, vous pouvez suivre votre progression via l'application KOPILOTE, (accès à vos statistiques). Dès que le niveau est atteint, vous pouvez vous inscrire à une session d'examen. L'inscription à un organisme agréée peut se faire directement à partir de l'application : « s'inscrire à l'examen » ; l'application géolocalise le centre d'examen le plus proche. Le coût de l'inscription est de 30€ TTC. (Tarif réglementé) Paiement via carte bleu directement sur le site du centre d'examen.
- o Si vous avez choisi une formation en présentiel à l'auto-école : cours régulier ou stage code, c'est l'auto-école qui vous inscrit à l'examen dès que le niveau est atteint. Aucune démarche à effectuer, on s'occupe de tout ! Le coût de l'inscription à l'examen est inclus au forfait. En cas d'échec, la réinscription est de 30€ TTC (Tarif réglementé)

Dans tous les cas, le jour de l'examen, il est nécessaire de se présenter 15 minutes avant l'épreuve ; d'être en possession de la convocation (format papier ou numérique) ; d'être en possession de l'original d'une pièce d'identité, en cours de validité.

Épreuve de l'examen pratique :

Lors de l'examen du permis, un enseignant de notre structure est présent. L'épreuve se déroule avec le véhicule de l'auto-école.

Le jour de l'examen, il est impératif de se présenter 30 minutes avant l'heure de convocation ; d'être en possession de l'original d'une pièce d'identité en cours de validité ; Si vous êtes en conduite accompagnée, il sera également nécessaire d'être en possession de votre livret de conduite (version papier ou numérique)

Le résultat de l'examen est disponible le lendemain, sur le site RDV PERMIS. Il sera possible de télécharger directement votre permis provisoire via le site (Valable 4 mois). L'auto-école vous indique la démarche à suivre pour faire la demande de fabrication du permis de conduire.